



Pyrénées Orientales - Le Canigó 2784 m - le Refuge des Cortalets 2150 m

Refuge du Club Alpin Français des Cortalets

Massif : CANIGOU

Département : Pyrénées-Orientales

Nombre de places : 112

Période d'ouverture 2011 :

 Été : 15 mai - 15 octobre

 Hiver : annexe dit Jean Coderch ouverte lorsque le gardien n'est pas là.

Noms des gardiens : Thomas DULAC et Sophie CABO

<http://cortalets.over-blog.com>

Contacts Saison :

04 68 96 36 19

Météo montagne Pyrénées-Orientales:

08 99 71 02 66

Contacts Hors saison :

cortalets@yahoo. fr

06 70 65 55 58 (Thomas DULAC)

06 14 84 04 06 (Sophie CABO)

Les réservations pour la saison estivale démarrent à partir du 1^{er} Mars de chaque année (réservations de préférence par e mail):

- Du 1 mars au 15 mai, vous pouvez nous joindre le Lundi de 17 h à 19 h et le jeudi matin de 9h à 11h30: au 06 70 65 55 58 (Thomas DULAC) et 06 14 84 04 06 (Sophie CABO)
- Du 15 mai au 15 octobre au 04 68 96 36 19

Accès au refuge

- 1. par le train puis à pied :**
- 2. à pied**
- 3. en voiture**
- 4. avec des ânes ou des chevaux**
- 5. Divers**

1. Accès par le train puis à pied :

Depuis la gare de Prades, rejoindre le village de Taurinya par le GRT83, celui-ci passe par l'abbaye de Saint Michel de Cuxac (1 h 30 de marche)

Puis de là par Llasseres, le roc Mosquit, la Soucarrade, le Ras des Cortalets, puis le refuge des Cortalets en 5 heures de marche (dénivelée 1 780 m).

Soit de Prades au Refuge : 6 heures 30. retour 4 heures 45.

2. Accès à pied :

Départ (lieu-dit, parking) :

1. Depuis le dernier parking du Ras des Cortalets situé sous le refuge, compter 10 minutes (difficulté : suivre une piste en terre ou un sentier (situé en contrebas du dernier parking, dans le virage en épingle) et ce sur 550 mètres de distance pour 50 mètres de dénivelé positive)
2. Depuis le refuge de Mariailles compter 5 heures 30 à 6 heures à pied (difficulté suivre un sentier GR10 et HRP, la dernière partie dite « la cheminée » 100 m sous le sommet du Canigou est très raide et nécessite l'usage des mains, dénivelée : + 1 066 m / - 634 m) possibilité de passer, sans difficulté par le Barbet (porteille de Valmanya)
3. Depuis le parking au-dessus du col de Millères 3 h 30 (Difficulté : suivre une piste en terre, dénivelée +1 050 m), possibilité de prendre un sentier, à droite du parking qui mène au col des Voltes, chemin rive droite du torrent de Fillols.
4. Depuis le village de Baillestavy la Fargue suivre la variante du GR36 en 4 h 30 (Difficulté : suivre un sentier, dénivelée + 1 440 m)
5. Depuis le village de Valmanya jusqu'à la maison forestière du même nom et par les balcons en 6 h 30 (Difficulté : suivre un sentier, dénivelée + 1 254 m)
6. Depuis le village de Los Masos (Valmanya) 4 heures (difficulté : suivre un sentier (bois de patriques), raide au départ puis faible dénivelé vers la fin , dénivelée + 1 210 m)
7. Depuis Batère et le col de la Cirère suivre le GR 10 en 6 heures (difficulté : suivre un sentier, dénivelée +209 m / - 252 m / + 671 m) retour 3h 50.
8. Depuis le village de Vernet les Bains 4 h 30/ 5h (difficulté : suivre un sentier (maquis de Barbusse et refuge de Bonne Aigue) dénivelée +1 427)



3. Accès au refuge en voiture :

- Le départ de la piste (dite du llech) se situe après Los Masos - Villerach. Vous pouvez circuler avec une voiture particulière, éviter celles qui sont surbaissées, 21 km de piste carrossable (parfois en mauvais état).
 - Depuis Perpignan 2 h 15 à 2 h 45
 - Depuis Prades 1 h 30 à 2 heures
- La piste du col de Millères (dite de Balatg) est fermée aux véhicules !
- Vous pouvez aussi monter en transport en commun (véhicule 4X4), se renseigner auprès de l'office du tourisme de Prades 04 68 05 41 02 ou de Vernet les Bains 04.68.05.55.35.

4. Pour randonner avec des ânes ou à cheval

Avec les ânes :

Depuis le col de Millères (Fillols), Alain et Cathy Fontaine 04 68 85 34 86 ou 06 73 35 12 21

Depuis Valmanya (Baillestavy) en cours de réalisation

Avec les chevaux

Contacteur Sébastien Amiel au 06 79 86 39 98

5.Divers. Il est à noter :

- Un service offert de calèche tracté par des chevaux est disponible pour effectuer les 550 derniers mètres menant au refuge, ce service est en place du 14 Juillet au 15 août, du jeudi au dimanche de 10 à 17 heures.
- Pour des raisons de sécurité la piste est fermé l'hiver du 31 décembre au 15 mai (en fonction de condition météorologique exceptionnelle, la piste peu être fermé plus tôt et ouvrir plus tard)
- Pour des raisons de sur fréquentation liée à la Trobada, la piste est fermée au Mas Malet le 18 juin à 14 heures et ouverte le 20 juin le matin ou au plus tard à midi. De même pour le 22 juin à 14 heures et le 23 juin au matin. Pour aller à pied du Mas Malet au Roc Mosquit compter 2 h 30 puis jusqu'au refuge rajouter 1 h 30

Les refuges voisins à une journée de marche :

Refuge gardé de Mariailles 04 68 05 57 99

Refuge non gardé de Bonne Aigue

Refuge non gardé de Pla Guillem

Gite gardé de Batère 04 68 39 12 01

Les sommets accessibles depuis le refuge à la journée (nom, dénivelé) :

CANIGOU

2784 m

+634m

Barbet

2733 m

+583 m

Les itinéraires de randonnée autour du refuge à la journée :

Le Canigou en allez retour

Boucle Col des Voltes - Bonne Aigue - la Perdrix

Boucle Barbet - Canigou

Les autres itinéraires (boucles, traversées...) :

Traversée des Pyrénées

De la mer à la montagne : Banyuls-sur-mer - Pic du Canigou (chalet des Cortalets) en 4 jours
Vernet les Bains – Refuge de Mariailles – Canigou - Refuge des Cortalets – Vernet les Bains
Les rondes du Canigou, tracé en 2010 par le conseil général 66

Etc...

Spécificité du lieu (géographie, pêche, escalade...)

Site classé : Canigou grand site (étang, faune, flore et forêt de pins à crochets)

Accessible l'été en famille, à pied, avec un âne de bat, à cheval ou en VTT

L'hiver en ski de randonnée alpin ou nordique, en raquette...

Nombreuses grandes voies d'escalades à 45 min du refuge

Alpinisme hivernal, goulottes, pentes de neige, mixte.

Spécificités du gardien (Repas, accueil, animation...)

Conférence sur les Pyrénées ou le Sahara (à la demande)


Nombreux conseils possibles sur les voies d'escalades dans le massif.

Quelques informations pratiques :

- Nous servons les repas à **19 heures**.
- Pour votre réservation, veuillez prendre en compte que celle-ci est valable jusqu'à 18 heures, en cas de retard, veuillez nous téléphoner (au-delà de 18 heures, vos places risquent d'être donnés à d'autres personnes).
- Le refuge des Cortalets lorsqu'il est gardé comporte des matelas et couvertures, à vous de monter avec un sac à viande ou de couchage. Possibilité de louer pour 6 € des [draps](#) de sac de couchage.
- Le refuge comporte des douches chaudes, jetons de 2 €.
- Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur du refuge.
- Si vous voulez déjeuner puis partir le matin avant le levé du soleil, nous prévenir à l'avance.



Tarifs en pension (nuit, repas et petit déjeuner) à titre indicatif :

Type de séjour ►	NUIT	1/2 PENSION	1/2 PENSION PANIER REPAS
Client (s) ▼			
Individuel	15,30	37	45,50
<ul style="list-style-type: none"> Groupe (9 personnes et plus) Jeunes de moins de 25 ans Membres de la STD 	12,20	33,90	42,40
Enfant de 8 ans à moins de 18 ans accompagnés d'un adulte	8,40	29,10	37,60
Enfant de moins de 8 ans	Offert	10	18,50
Sous pente ou refuge d'hiver	6	27,70	36,20
			
<ul style="list-style-type: none"> Membre CAF Association ayant la réciprocité 	7,65	29,35	37,85
Jeunes de moins de 25 ans membre du CAF.	3,80	25,50	34
Sous pente ou refuge d'hiver	3	24,70	33,20

RESTAURATION	ADULTES	ENFANTS (8 à 18 ans)	ENFANTS (4 à 8 ans)
Repas du soir	16	15	7
Petit-déjeuner	5,70		3
Panier-repas	8,50		
Snack à toute heure	De 3,50 à 10.00		
Menu et plat à la carte 12 h 30-15 heures	De 6.00 à 26.00		
Boissons chaudes et froides	De 1.50 à 5.00		

Attention ces informations sont non contractuelles !

Arrhes :

Votre réservation n'est prise en compte qu'à réception des arrhes correspondant à 10 € par personnes.
Pour les groupes le chèque est encaissé un mois avant le jour d'arrivée, non remboursable, à chaque désistement correspondra l'encaissement d'arrhes de 10 € .
Chèque à envoyer à l'adresse suivante :

Thomas DULAC- 26 rue Édouard Vilar- 66500 PRADES- France.
(ordre CORTALETTS - DULAC)

Pour les clients étrangers à la France les chèques ne sont pas admis, cela n'est plus des arrhes mais un acompte qui sera déduit de votre facture finale, pour cela faire un virement bancaire OUR :

Crédit Agricole Caisse Régionale Sud Méditerranée
IBAN
FR76 1710 6000 0601 6938 8300 083
BIC
AGRIFRPP871

Veillez préciser en en tête du virement votre nom ainsi que le jour de la réservation pour le refuge.

On vous attend :

Sophie, Anaïs, Thomas et Rusty

